

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7262243701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7262243701>

Cette annonce a été mise en ligne le **29 juillet 2021** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

Maître Damien ARTU
4 allée du Haras
49100 ANGERS

APNEE

Société par actions simplifiée au capital de 46.400 euros
Siège Social : 2, 4 avenue Montaigne – 49100 ANGERS
RCS ANGERS 454 042 995
(Ci-après désignée la "Société")

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant procès-verbal en date du 30 juin 2021, l'associé unique a décidé :

- d'approuver le traité en date à ANGERS du 19 avril 2021, portant fusion par voie d'absorption de la société "APNEE" par la société "ARHTT ANGERS", société par actions simplifiée au capital de 360.000 euros, dont le siège social est à ANGERS (49100) 18 rue Pierre Lise, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 808 073 928, aux termes duquel la société "APNEE" a transmis la totalité de son patrimoine moyennant la création par la société absorbante de 23.200 actions nouvelles de 10 euros entièrement libérées,
- que par le seul fait et à compter de la réalisation définitive de l'augmentation de capital de la société absorbante destinée à rémunérer la transmission du patrimoine de la société absorbée, la société "APNEE" se trouverait dissoute de plein droit sans liquidation.

La fusion et la dissolution de la société "APNEE" sont devenues définitives le 30 juin 2021, ainsi qu'il résulte des délibérations de l'assemblée générale des associés de la société "ARHTT ANGERS" en date du 30 juin 2021.

Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANGERS.

Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Olivier COLIN
Directeur de Médialex

